



COMMEDIA DELL'ARTE

APRÈS LES RAISONS DE LA COLÈRE , PLACE AUX RAISONS DU SOURIRE..JAUNE !

Comme dans toute bonne Commedia dell'arte, les acteurs changent parfois de costume, certains rôles évoluent, mais le scénario, lui, semble rester inchangé. Puisque l'humour est parfois le meilleur remède aux maux organisationnels, tentons d'aborder avec légèreté des sujets qui, eux, ne le sont pas.

SCÈNE 1 : UNE NOUVELLE DISTRIBUTION DES RÔLES

Le bureau local **FO Justice** adresse ses félicitations à la nouvelle DRH, désormais également Secrétaire Générale.

La fonction est devenue fonctionnelle au 1er juin et nous lui souhaitons pleine réussite dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.

Toutefois, dans cette nouvelle scène, les agents tentent encore de comprendre la distribution des rôles.

S'agit-il d'une nomination pérenne ou d'un simple intérim ?

La publication d'un poste d'attaché à la mobilité au Département des RH, « au fil de l'eau », entretient le suspense. Dans une pièce de théâtre, cela participe à l'intrigue. Dans une administration, cela suscite quelques interrogations.

Cette situation préoccupe le bureau local **FO Justice** en raison de la concentration croissante des fonctions support entre les mains d'une seule personne :

- **Ressources humaines** ; Masse salariale, répartition des effectifs, Promotion, CIA,
- **Budget,**
- **Stratégie immobilière,**
- **Impact sur les Départements métiers.**

Une concentration des pouvoirs qui fragilise les missions opérationnelles et peut être susceptible de dérives inévitables !

SCÈNE 2 : LE PERSONNAGE DISPARU – LA PRÉVENTION DE LA SANTE ET LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Depuis plusieurs années, la Prévention et la santé au travail semblent avoir quitté la scène. Pourtant, la santé, la sécurité **et la prévention des risques psychosociaux ne sont ni des accessoires ni des figurants.** Ce sont des missions à part entière qui nécessitent technicité, expertise et disponibilité.

Or le constat demeure :

- Pas d'ADP,
- Peu ou pas d'actions visibles en matière de prévention,
- **Des services en souffrance,**
- Des postes vacants non publiés,
- Une charge **de travail toujours plus lourde.**

Dans cette pièce, **la prévention ressemble à ce personnage dont tout le monde parle mais qui n'apparaît jamais.**

SCÈNE 3 : LE MYSTÈRE DES EFFECTIFS

Nous constatons une politique de recrutement privilégiant les catégories A. Certaines unités pourraient prochainement être composées presque exclusivement d'agents de catégorie A.

Le bureau local FO Justice s'interroge:

- ✚ Quel est le schéma d'emploi retenu ?
- ✚ Quelle est la stratégie poursuivie ?

À l'inverse, de nombreux agents contractuels, notamment de catégories B et C, continuent d'enchaîner des contrats de courte durée malgré leur investissement et leur expérience.

Petit rappel sur les lignes directrices de gestion :

LES LIGNES DIFFÉRENCIÉES DE GESTION : OUTIL CENSÉ GARANTIR L'ÉQUITÉ.

ELLES SONT DEVENUES DANS CERTAINS CONTEXTES, COMME LA DISP DE MARSEILLE, UN INSTRUMENT D'ARBITRAIRE, D'OPACITÉ, DE SOUFFRANCE AU TRAVAIL ET D'UN AUTORITRAISME ASSUMÉ.

FO Justice demande que la Direction Interrégionale s'inspire des pratiques mises en œuvre dans d'autres ministères permettant davantage de stabilité contractuelle.

Par ailleurs, certaines situations particulières interrogent les agents lorsque des postes ne semblent pas systématiquement soumis aux mêmes règles de publicité ou de mobilité.

Dans une administration, la transparence devrait être la règle et non un effet spécial.

SCÈNE FINALE : LE DIRECTEUR FACE À LA TROUPE

Les agents ne sont ni des figurants, ni des accessoires que l'on maltraite ou que l'on déplace au gré des improvisations. Ils sont la troupe, l'âme même du spectacle, ceux sans qui le rideau ne se lèverait plus.

Il appartient désormais à la Direction d'écrire un nouveau scénario : un scénario où **l'égalité de traitement** n'est plus un décor peint, où la **prévention** retrouve enfin sa place, où les effectifs cessent d'être un mystère, où les rôles sont distribués avec transparence, où **la souffrance au travail n'est plus la toile de fond permanente**.

Le prochain acte ne doit plus être celui de la résignation, mais celui du **changement, clair, assumé, indispensable**.

Car si la Commedia dell'arte est un art du divertissement, les difficultés rencontrées quotidiennement par les agents ne relèvent pas **de la fiction mais d'une triste réalité**.

Monsieur le Directeur interrégional, vous qui connaissez la maison mieux que quiconque, nous vous saisissons solennellement : il est temps de mettre un terme à cette dynamique mortifère et de faire cesser certaines pratiques au sein de la direction.

Une nouvelle synergie doit être urgemment impulsée pour restaurer la confiance et redonner du sens au travail des agents.

Bureau DISP FO Justice , le 15/06/26

